

# maintenant !

## 5 Extrait du registre des délibérations Conseil municipal du 15 juillet 2020 Budget annexe ZAC Ec'Eau Port - Compte Administratif 2019 - Compte de Gestion 2019

Etaient présents les membres inscrits au tableau :

■ **Le Maire :**

Monsieur Jean-Claude VILLEMAIN

■ **Maires-adjointes & Maires-adjoints :**

Mme LEHNER, M. BOUKHACHBA, Mme MOUSSATEN, M. BROCHOT, Mme ALKAYA, M. DEME, Mme FAZAL, M. AKABLI, Mme SAVAS, M. LEMAIRE, Mme LAMBRE.

■ **Conseillères municipales & conseillers municipaux :**

M. CABARET, Mme MEUNIER, M. MARTIN, Mmes TALL, DUHIN, M. PERRIN, Mme SAKHO, M. KHOULA, Mme SGHIRI, MM N'DIAYE, AÏT MESSAOUD, Mme ELONGUERT, M. EL OUASTI, Mme PEREZ, M. ZAHRAOUI, Mmes SENET, Mme JACQUEMART, MM NACHITE, KA, Mme DUCHATELLE.

Etaient absents excusés et représentés les membres inscrits au tableau :

■ **Conseillères municipales & conseillers municipaux :**

M. BULUT	Pouvoir à :	M. DEME
Mme SOW	Pouvoir à :	Mme TALL
M. BOULHAMANE	Pouvoir à :	M. NACHITE
Mme JAJAN	Pouvoir à :	M. KA
M. SERTAIN	Pouvoir à :	Mme DUCHATELLE

■ **Conseillères municipales & conseillers municipaux :**

- Nombre de conseillers devant composer le conseil municipal :	<b>39</b>
- Nombre de conseillers en exercice :	<b>39</b>
- Nombre de conseillers absents non représentés :	<b>0</b>
- Nombre de conseillers présents et de conseillers représentés :	<b>38</b>
- Nombre de conseillers absents lors du vote de la délibération : MM LUCAS, SERTAIN, Mme DUCHATELLE	<b>3</b>

■ **Date de la convocation : 09/07/2020**

■ **Rapport de présentation :**

Madame Sophie LEHNER, maire-adjointe, expose :

A la clôture de l'exercice, le vote du compte administratif et du compte de gestion dressé par monsieur le Trésorier constitue l'arrêté des comptes du budget annexe ZAC Ec'Eau Port.

Cet arrêté permet de dégager :

- Le résultat d'exécution de la section de fonctionnement ;
- Le résultat d'exécution de la section d'investissement ;
- Le besoin de financement de la section d'investissement.

Le document annexé, présente pour le budget annexe ZAC Ec'Eau Port :

- le budget primitif ;
- les décisions modificatives de l'exercice 2019 ;
- les autorisations spéciales qui s'y attachent ;
- le détail des dépenses et des recettes ordonnancées, y compris celles relatives à la Journée complémentaire ;
- l'état des restes à réaliser.

# maintenant !

Les résultats de l'exécution budgétaire 2019 tels qu'ils figurent au compte administratif peuvent ainsi être présentés comme suit :

Section d'investissement	Dépenses	Recettes	Solde
Réalisé 2019	1 411 091,31 €	805 7,39 €	- 605 663,92 €
Résultat 2018 (D001)	185 052,25 €		-185 052,25 €
<b>Besoin de financement</b>			<b>790 716,17 €</b>

  

Section de fonctionnement	Dépenses	Recettes	Solde
Réalisé 2019	1 411 091,31 €	2 201 807,48 €	790 716,17 €
<b>Résultat de clôture de la section de fonctionnement</b>			<b>790 716,17 €</b>

Vous êtes appelés à voter.

# maintenant !

■ Le conseil municipal :

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment les articles L2121-29, L2121-31 et L1612-12,  
Vu l'instruction comptable et budgétaire M14  
Entendu le rapport de présentation,

■ Vote ordinaire :

Monsieur Jean-Claude VILLEMMAIN ne prend pas part au vote.

Votants : 35

Pour : 29

Contre : 0

Abstention : 6

■ Décide à l'unanimité :

**Article 1<sup>er</sup>** : d'adopter, pour le budget annexe ZAC Ec'Eau Port, le compte administratif 2019 et d'arrêter les résultats tels qu'ils figurent au rapport de présentation.

**Article 2** : de déclarer que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2019 par monsieur le Trésorier, n'appelle aucune observation, ni réserve de sa part.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif d'Amiens sis 14 rue Lemerchier à Amiens (80000) dans un délai de deux (2) mois à compter de la date à laquelle elle est devenue exécutoire. Le tribunal administratif peut être saisi au moyen de l'application télécours citoyens accessible par le biais du site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr)

Date d'affichage : 16 JUL. 2020

Accusé réception de la Sous-Préfecture de Senlis :

Pour le Maire et par délégation  
La Maire-Adjointe



Sophie LEHNER



DOCUMENT CERTIFIÉ EXÉCUTOIRE

après dépôt en sous-préfecture le ..2.1.JUIL..2020

et publication ou notification le ....2.1.JUIL...2020

affiché le ....1.6.JUIL.2020.....

CREIL, le ....2.1.JUIL.2020.....

Pour le Maire et par délégation  
Le Directeur Général des Services

Francis LE PAPE

Envoyé en préfecture le 21/07/2020

Reçu en préfecture le 21/07/2020

Affiché le 16/07/2020



ID : 060-216001743-20200715-DLRG200715005-DE

*[Faint, illegible text, likely bleed-through from the reverse side of the page]*